

Présentation

Les entreprises afin d'optimiser leurs offres et la qualité d'exécution de leurs marchés publics sont amenées à s'associer soit sous la forme de groupements soit en pratiquant la sous-traitance. Ces montages ont des conséquences juridiques, financières et techniques, qu'il convient de connaître afin de limiter les litiges avec et préserver vos intérêts

Objectifs :

A l'issue du stage les participants seront capables de :

- D'appréhender les distinctions essentielles entre co-traitance et sous-traitance.
- De gérer sur le plan tant financier que technique et juridique les problématiques liées aux groupements et à la sous-traitance dans les marchés publics.
- De limiter les litiges et contentieux dans ces deux domaines spécifiques des marchés publics



Public concerné :

Acheteurs publics, responsables de services marchés de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics, responsables et agents des services techniques des administrations en charge de la passation et de l'exécution des marchés.

Programme de la Formation

LA CO TRAITANCE : Les groupements

LA DEFINITION JURIDIQUE DE LA COTRAITANCE : LES GROUPEMENTS MOMENTANES D'ENTREPRISES

- Les textes : réglementaires et les CCAG
- La notion de mandat
- La présentation du groupement : la déclaration de candidature et l'acte d'engagement
- La rédaction d'une annonce et d'un RC en cas de groupement

LES DIFFERENTES FORMES DE GROUPEMENTS

- Le groupement conjoint ou solidaire : avantages et inconvénients
- Le rôle du mandataire et les précautions rédactionnelles
- La gestion financière du groupement conjoint ou solidaire
- Exercice d'application : la gestion financière du groupement

LES RISQUES CONTENTIEUX

- La défaillance d'un des membres du groupement
- Les litiges entre membres du groupement et les conséquences pour la personne publique
- La co-traitance dans les marchés de prestations intellectuelles
- Présentation commentée de la Jurisprudence.

LA SOUS TRAITANCE

LA DÉFINITION JURIDIQUE DE LA SOUS TRAITANCE

- Les textes : la loi du 31 décembre 1975 modifiée
- L'approche jurisprudentielle
- La présentation du sous traitant : à la candidature, l'offre, en cours de marché

LE PAIEMENT DES SOUS TRAITANTS

- La notion de paiement direct
- L'acceptation des sous traitants et l'agrément des conditions de paiement
- Les vérifications à effectuer : étude de l'acte spécial (DC 4)
- Exercice d'application : la gestion financière du sous traitant.
- Le sort des sous traitants de second rang
- L'action directe

LES RISQUES CONTENTIEUX


- La sous-traitance occulte et la responsabilité du maître de l'ouvrage
- La responsabilité du Titulaire et les sanctions envisageables
- La sous-traitance dans les marchés de prestations intellectuelles
- La sous-traitance et le privilège de plurièvre
- Présentation commentée de la Jurisprudence.



Lieu : Paris
Durée : 2 Jours
Session 1 : Le 22 et 23 Avril 2019
Session 2 : Le 12 et 13 Septembre 2019
Prix : **790 €** net de taxes
Inclus : *documentation, repas, hotline post formation 12 mois*

POUR S'INSCRIRE

 cabinetkramarz@gmail.com

 06.13.24.46.80

Fax 01.43.25.85.80

WWW kramarzmarchespublics.com